



CHAMBRE D'AGRICULTURE DES H.P.
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'IRRIGATION
65500 VIC BIGORRE
tél. : 05.62.31.69.70 - Fax : 05.62.31.69.74
E-Mail : ca65.vb@hautes-pyrenees.chambagri.fr

IRRI-MIEUX

HAUTES-PYRENEES
« VALLEE DE L'ADOUR-ESTEUS »

Vic Bigorre, le 30 juin 2008

**AVERTISSEMENT IRRIGATION N° 2
2008**

Rédaction du 30 juin 2008

VALLEE de l'ADOUR

SITUATION AU 30 JUIN 2008

Des conditions météo « poussantes » qui entraînent des changements de taille et de couleur. La pluie pourrait s'inviter mercredi ou jeudi.

↳ Consommation maxi (ETM) des 7 derniers jours

ETM = ETP X COEFF lié au stade de la culture

Maïs 7 - 8 feuilles Coeff stade : 0.5	Maïs 9 - 10 feuilles Coeff stade : 0.65	Maïs 11- 12 feuilles Coeff stade : 0.7	Maïs 13 - 14 feuilles Coeff stade : 0.8
12 mm (1.7 mm/j)	16 mm (2.3 mm/j)	17 mm (2.4 mm/j)	19 mm (2.7 mm/j)

↳ Prévisions de consommation

Pour les 7 jours à venir en année moyenne : 2.5 mm à 3.8 mm / jour

Nos conseils

Avec les matinées souvent nuageuses, les consommations restent modérées, situation profitable aux plantes en boubènes tassées qui installent leur système racinaire sans trop de stress.

↳ Maïs 13 - 14 feuilles et plus :

- **alluvions caillouteuses** (faible RFU) : le 1^{er} tour a commencé vers le 29 juin. Le 2^e aura lieu 8 à 10 jours après selon l'évapotranspiration à venir.
- **sols profonds** : commencer en milieu de semaine si le tour d'eau est de 8-10 jours et en fin de semaine si le tour est court.

↳ Maïs ~ 11 feuilles :

- **sols filtrants** : commencer en milieu de semaine.
- **sols profonds** : sauf cas particulier de blocage racinaire lié à la structure empêchant l'assimilation de l'azote ou de l'eau, attendre le début de la semaine prochaine.

Les boubènes sont saturées en profondeur et doivent être arrosées avec précaution pour ne pas accentuer l'asphyxie. Retardez au maximum, prenez une pelle et observez les racines, le niveau d'humidité (un orage après une irrigation sur un sol pourvu en eau serait préjudiciable).

La dose conseillée est de 30 mm maximum pour éviter les risques d'entraînement de l'azote vers la nappe.

↳ **Soja** : pas d'irrigation avant les premières fleurs.

REGLER POUR DOSER

Enrouleur				Couverture intégrale	Couverture totale
Buse 25 mm (0.99") 55 m ³ /h		Buse 22.6 mm (0.89") 45 m ³ /h		Buse 4.76 mm (3/16") 18 x 24 1.5 m ³ /h/arroseur (3.47 mm/h)	Buse 5.15 mm (13/64") 3.18 mm (1/8") 24 x 24 2.5 m ³ /h/arroseur (4.34 mm/h)
Ecartement 80 m (100 rgs x 0.80m)	Ecartement 85 m (106 rgs x 0.80m)	Ecartement 72 m (90 rgs x 0.80m)			
Dose 20 mm	Vitesse : 34 m/h	Vitesse : 32 m/h	Vitesse : 31 m/h	Position : 5 h 45	Position : 4 h 30
Dose 30 mm	Vitesse : 23 m/h	Vitesse : 21 m/h	Vitesse : 20 m/h	Position : 9 h	Position : 7 h
Dose 40 mm	Vitesse : 17 m/h	Vitesse : 16 m/h	Vitesse : 16 m/h	Position : 11 h 30	Position : 9 h

SECURITE PUIITS

Il existe encore des puits à ciel ouvert. Il est indispensable que ces ouvrages soient fermés le plus hermétiquement possible pour plusieurs raisons :

- éviter qu'une personne ou un animal n'y tombe,
- éviter l'entrée accidentelle de divers produits risquant de polluer la nappe qui est aussi utilisée pour la distribution de l'eau potable.

Au-delà de l'aspect humain de recherche de responsabilités éventuelles, tout accident ou incident ne ferait que renforcer les contraintes réglementaires actuelles.

La pose du tuyau d'aspiration ne doit pas laisser entrouvert le dessus du puits.

RELEVES DE COMPTEURS : REGISTRE D'ENREGISTREMENT

L'autorisation que vous avez reçue fait état d'une obligation légale de relever les compteurs d'eau une fois par mois sur un registre.

Votre autorisation est constituée d'une fiche à cet effet par compteur sur laquelle vous mentionnez l'index de début et ceux des mois suivants.

Vous devez aussi préciser les interventions faites sur le compteur (nature et date).

Une photocopie de ces fiches individuelles compteur peut vous servir de registre et doivent être gardées 3 ans.

Les pluies près de chez vous (du 23 au 29 juin) : pas de pluie significative

Vous recevrez le prochain avertissement le jeudi 10 juillet.

Pour ceux qui souhaitent recevoir l'avertissement d'irrigation par fax ou par mail, merci de nous communiquer vos coordonnées.